De l'école à la retraite, à quand la fin de récré ?

Article rédigé par Jacques Bichot*, le 16 avril 2008

L'auteur de "la Fabrique du crétin" vient de publier ses propositions "Pour une refondation de l'école" (J.- Cl. Gawsewitch éditeur). Il a beaucoup d'idées sur le fond de la question : à chacun d'aller les découvrir dans son ouvrage alerte, plein de bon sens et revigorant.

Il s'occupe aussi des méthodes à employer pour mettre en œuvre de telles réformes, et le titre même de son ouvrage indique clairement celle qu'il conseille : siffler la fin de la récré, passer presque sans transition d'un univers à l'autre, comme l'élève passe de l'agitation de la cour (de récréation) à la discipline et à la concentration du cours (de français, de mathématiques, etc.).

La citation d'Alain placée en exergue de ce livre mérite toute notre attention : La cloche ou le sifflet marquent la fin des jeux et le retour à un ordre plus sévère : et la pratique enseigne qu'il n'y faut point un insensible passage, mais au contraire un total changement, et très marqué dans les apparences. Que ce soit pour la séparation de Monchéri d'avec sa maman qui l'amène à l'école maternelle, ou pour la refondation du système scolaire, Jean-Paul Brighelli estime nécessaires des changements nets, sans ambiguïté : l'enfant doit savoir s'il est en famille ou s'il est à l'école ; les enseignants doivent savoir si leur métier consiste, en présence de bambins de sept ans, à leur enseigner du vocabulaire et des règles grammaticales, ou à les inciter à une Observation Réfléchie de la Langue , comme le disent des pédants qui se croient linguistes . Bref, lire Brighelli [1], c'est découvrir quel pourrait être le contenu concret, dans le domaine de la formation initiale, de cette attitude dont les optimistes ont pu croire qu'elle serait celle de Nicolas Sarkozy : la rupture.

Au commencement était la sottise

Il se trouve que mon analyse du problème des retraites conduit à des conclusions analogues à celles de Brighelli pour l'Éducation nationale : là aussi le changement à réaliser est trop important pour procéder par petites touches successives ; là aussi un big-bang , une rupture, est nécessaire[2]. Dans les deux cas, il s'agit de mécanismes, d'institutions et de pratiques qui ont besoin de tout autre chose que d'une simple révision : c'est leur conception même qui est en cause. Les enseignants doivent être des passeurs de culture ; un système conçu autour du paradigme de gentil animateur est un autre monde, un monde où il est très difficile d'être passeur de culture ; il faut le remplacer, car sa logique interne, son code génétique en quelque sorte, ne lui permet pas de réaliser les transformations profondes qui le rendraient propre à la transmission des savoirs et des normes.

D'où vient cette parenté des problèmes concernant respectivement la formation initiale et les retraites ? Dans les deux cas, la situation très dégradée est le résultat de décennies de laxisme et d'amateurisme [3] : la retraite à soixante ans instaurée au début de l'ère Mitterrand fait pendant à la création du collège unique sept ans plus tôt, au début du septennat Giscard ; l'idée fausse, indéfiniment martelée, et imposée par tant de lois et de décrets, selon laquelle partir tôt à la retraite, c'est assurer l'emploi des jeunes, est de même nature que l'obligation faite aux instituteurs de substituer la méthode globale à la méthode analytique pour l'apprentissage de la lecture. Dans les deux cas, au commencement était la sottise.

Toutes deux filles de la bêtise et de la démagogie, les errances de l'école et de la retraite ont en commun quelque chose de plus, car la formation initiale est la base même du système de retraites. Si les enfants ne sont pas convenablement préparés à la vie active, quelques décennies plus tard les pensions, inévitablement, maigrissent. La préparation des retraites futures consiste à investir : soit dans les équipements et les technologies – c'est la capitalisation ; soit dans les futurs travailleurs – et c'est la répartition . L'Éducation nationale a en charge une part très importante de ce second investissement ; elle est en quelque sorte le principal fonds de pension des retraites publiques obligatoires.

Justice pour les vieux, justice pour les jeunes

À ce fonds de pension bien particulier, nous confions (sous forme d'impôts) des sommes considérables : plus de 6 % du PIB. Qu'en fait-il ? Le gaspillage de l'argent des contribuables par un système scolaire et universitaire mal conçu, mal organisé, peu efficace, produit les mêmes effets que la dilapidation de l'argent des cotisants quand des fonds sont dirigés par des gérants incompétents : les rentes viagères seront modestes. La fabrique du crétin est l'ennemi Numéro Un de nos retraites comme de la croissance et de l'emploi.

La refondation de l'école et celle du système de retraites par répartition sont tout à fait complémentaires. C'est d'un bout à l'autre de la chaîne des générations qu'il faut remplacer l'amateurisme par un véritable professionnalisme, car le diction dit vrai : la solidité d'une chaîne n'est que celle du maillon le plus faible. Pour avoir dans vingt, trente ou cinquante ans des pensions convenables, il faut à la fois refonder notre système de retraites, bâti sur des idées fausses, et sonner la fin de récré pour notre système scolaire. L'avenir des vieux, les jeunes en sont porteurs ; il faut doublement les respecter : en ne les traitant pas comme des serfs taillables et corvéables à merci sur lesquels les seniors, politiquement dominants, pourraient prélever autant que nécessaire pour se la couler douce vingt, puis vingt-cinq, puis trente années durant ; et en ne les dispensant pas d'apprendre sérieusement à lire, à écrire, à compter et à travailler quand c'est le moment.

Synthétisons, au risque de caricaturer : aujourd'hui, notre société commence par gaspiller une bonne partie des importantes ressources qu'elle consacre à la formation des jeunes, puis elle les pressure au profit de leurs aînés quand ils deviennent producteurs. L'autorité ne s'exerce pas suffisamment quand elle serait bonne pour l'éducation des jeunes ; et elle devient exagérément pesante au moment où il faut tirer pour les vieux des masses de revenus de travailleurs mal préparés [4]. La rupture, ce serait d'exiger davantage à l'école, et de prélever moins lourdement sur l'activité professionnelle. Gageons que si cette rupture-là se réalise, il y aura dans nos rues moins de chiens perdus sans collier, manifestant leur mal-être.

*Jacques Bichot est professeur à l'Université Jean-Moulin (Lyon III).

- [1] Jean-Paul Brighelli, Fin de récré; pour une refondation de l'école, Jean-Claude Gawsewitch éditeur, 2008
- [2] Voir J. Bichot: Urgence retraites, petit traité de réanimation, Le Seuil, 2008
- [3] La rocambolesque affaire de la carte famille nombreuse fournit une belle illustration de l'amateurisme gouvernemental. Avant que l'Élysée ne tranche en faveur du maintien de cette institution, les ministres concernés y ont été chacun de leur déclaration, produisant ce que La Croix du 11 avril a nommé à juste titre une cacophonie : pour un ministre, ce serait la mise sous conditions de ressources, pour un autre la carte serait maintenue d'une manière ou d'une autre , et pour un troisième elle va certainement disparaître, j'ai demandé à la SNCF de trouver un instrument comparable mais plus juste socialement . Aucune de ces annonces discordantes ne s'appuyait sur une étude préalable sérieuse : simplement, la malheureuse carte a été jetée aux ministres comme un ballon dans une cour de récréation, et chacun a essayé de shooter dedans. Heureusement, le Président a sifflé la fin de la récré ; mais il aurait mieux valu réfléchir avant de lancer le ballon (Cf. Décryptage, 13 avril).
- [4] Le manque de travailleurs ayant les qualifications requises est terrifiant : une toute récente enquête Unedic/Crédoc sur les besoins en main d'oeuvre montre que les intentions d'embauche sont particulièrement fortes pour l'année 2008, mais que plus de la moitié pourraient être retardées faute de candidats (Le Figaro, 9 avril 2008).

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à l'auteur